



Droit Devant

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des Professions Réglementées Auprès des Juridictions n°185

Malgré les grèves massives, des manifestations importantes comme le 7 mars avec 3,5 millions de personnes, des blocages et le refus de plus e 70% des salariés de cette réforme, le gouvernement continue à tenter de faire passer le recul de l'âge de la retraite à tout prix. Il ne prend même plus la peine d'en justifier son fondement. Mais il est vrai que toutes les justifications avancées se sont retournées contre le gouvernement.

Il est difficile de présenter un projet de réforme de progrès social alors qu'il s'agit tout simplement d'une régression sociale. Personne n'est aujourd'hui dupe.

Arrogance et mépris se conjuguent pour faire accepter l'inacceptable. Ce sont nos parents et nos grands-parents qui ont conquis le droit à profiter de la vie après des années de labeur. La retraite à 60 ans avait été conquises de haute lutte. Nous ne pouvons laisser le gouvernement déconstruire notre système de retraite par répartition.

L'objectif de cette réforme est bien dissimulé. Il s'agit de faire la part belle aux assureurs privés qui sont prêts à tout pour vous vendre des produits qui doivent permettre de s'assurer une retraite décente. Articulé aux systèmes financiers, ces placements sont des plus volatiles. Ils servent à la spéculation, et donc à l'enrichissement de quelques-uns, quitte à jouer quitte ou double avec les placements de votre argent. Combien de retraités de par le monde ont été ruinés et n'ont plus eu que leurs yeux pour pleurer ?

Nous voulons conserver notre retraite par répartition. La conserver signifie aussi l'améliorer afin qu'il n'y ait plus de retraités sous le seuil de pauvreté, que les femmes ne soient plus lésées du fait de leurs carrières hachées, que les étudiants ne soient plus pénalisés du fait de leurs études, qu'enfin tous les salariés puissent profiter de leur retraite.

C'est pourquoi la CGT propose notamment la comptabilisation des années d'études dans l'acquisition des trimestres, l'égalité salariale femmes/hommes, le retour à 60 ans avec 37,5 annuités. La CGT a bien d'autres propositions en la matière et les financements nécessaires existent.

C'est pourquoi nous serons en grève et en manifestation le 15 mars 2023.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « PRAJ »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes